

A Paris, le 16 septembre 2016

DECLARATION LIMINAIRE CAPN n°7

Accueil en détachement

Monsieur le président,

Guerres, attentats et réchauffement climatique, tel est le leitmotiv que nous entendons et qui tintera pour longtemps à nos oreilles.

La guerre que ce soit au proche et au moyen orient, en Afrique ou en Asie du Sud-est tue plus que jamais et, faut-il le rappeler, majoritairement des victimes de confessions musulmanes. Ces conflits lointains font souvent l'objet d'entre-filets dans les médias surtout à l'aune d'un attentat monstrueux mais la frappe médiatique se focalise, à l'envi, sur les attentats qui ont touché (qui vont toucher) l'Allemagne, la Belgique et naturellement la France. Comme pour rajouter à la noirceur du tableau, les derniers constats d'experts, montrent que malgré la COP 21, notre environnement continue de se dégrader, entraînant après les conflits un surplus de réfugiés climatiques. Cette recrudescence de violence questionne sur l'évolution du monde et de nos sociétés quant à la réponse globale à apporter pour sinon inverser, du moins stopper ces tendances nihilistes.

C'est sans aucun doute, dans l'affirmation et le renforcement des valeurs de paix, de vivre ensemble, de démocratie, d'état de droit et de laïcité (mais là, c'est un concept difficile à transcrire dans certains pays) que réside en partie la solution. Mais comment ne pas être atterrés en constatant le chemin que prennent les responsables politiques mondiaux qui continuent à appliquer, sans discernement, des préceptes d'économie libérale mondialisée au détriment de l'avenir de notre planète et de ses habitants ?

A ce titre, l'attitude de notre gouvernement au lendemain de la tuerie de Nice est révélatrice et consternante. Renforcement de notre arsenal militaire dans différents conflits, prolongation de l'état d'urgence et son accentuation et stigmatisation latente de nos concitoyens musulmans. Pourquoi, alors que le principe de séparation des églises et de l'état existe dans la constitution, le gouvernement prétend-il lutter contre la radicalisation par une institutionnalisation à la française de l'islam ? Pourquoi renforcer la présence de nos forces armées dans nos villes, au risque de les épuiser, alors que leur action n'est même pas préventive, si ce n'est pour rassurer le quidam et satisfaire les populistes ? La liste des questions est longue et reflète une tendance de relents antidémocratiques. Ne doutons donc pas que les propositions qui fleurissent dans le cadre des campagnes pour les primaires nous transporteront vers le Nirvana républicain !

Quant à l'économie, notre président nous a asséné que la reprise est là et qu'il suffit de tendre la main. Continuons donc la libéralisation des marchés, réduisons drastiquement les charges des entreprises et leurs impositions, flexibilisons et « ubérison » les travailleurs. En d'autres termes, abandonnons aux 1% des plus riches, nos conditions de

vie, nos conditions de vie au travail, nos acquis sociaux ou notre pouvoir d'achat. Ainsi, peut être verrons nous enfin arriver la « reprise », ce mantra répété comme pour se convaincre de sa pertinence, cette formule magique censée justifier tous les sacrifices.

Sur deux axes plus Fonction publique/DGFIP centrés, les constats et les évolutions possibles de la situation ne sont guère plus enthousiasmants.

- L'attaque contre le statut des fonctionnaires se renforce, car bien entendu, la dérégulation sociale allant vers un moins disant social, ne peut passer que par la remise en cause des garanties statutaires. Ainsi, remise en cause des concours et son corollaire, le compte personnel d'activité individualisé mais aussi, la mobilité forcée. En fait, tout ce qui entraîne la précarisation, le clientélisme, la perte d'indépendance et de neutralité du fonctionnaire.

- L'attaque permanente sur le pouvoir d'achat élaborée par une politique salariale régressive. Un point d'indice gelé pendant 6 ans qui par l'effet d'un geste électoraliste est porté de 4,63 à 4,68 Euros au 01 février 2017. De qui se moque t'on, alors que les agents publics ont perdu 18% de pouvoir d'achat depuis 2000 ! De surcroît, les personnels subissent les effets néfastes des réformes Fillon et Ayrault par la hausse des cotisations retraite étalée de 2010 à 2020.

- L'attaque continuelle sur l'emploi, le maillage territorial et donc sur la qualité du service rendu au contribuable/usager. 35 000 postes supprimés depuis 10 ans, 544 trésoreries fermées depuis 2009. Cela se traduit, in fine, par un accroissement de la charge de travail des agents, par la perte de savoir-faire et par le traitement de plus en plus virtuel des sollicitations des usagers. Télé déclarations, télépaiements, télé correction et I communications.

Concernant plus particulièrement cette CAP qui n'est pas encore une I CAP mais qui certainement finira par le devenir.

Pour l'ordre du jour qui nous concerne aujourd'hui, vous proposez à l'examen de cette CAP l'accueil en détachement de collègues, en dérogation totale à toutes les règles de gestion applicables à la DGFIP.

Ce n'est pas la première fois que vous tentez l'exercice, nous avons fortement exprimé notre désaccord au cours des CAP précédentes.

Pour Solidaires Finances Publiques, nous persistons également à vous dire que, si nous ne sommes pas opposés par principe à l'accueil en détachement de collègues d'autres administrations, cet accueil doit s'effectuer selon un cadrage précis, dans le respect des règles de gestion de la DGFIP, et en aucun cas au détriment des agents de la DGFIP.

Ce cadrage, même s'il ne nous satisfait pas, a été défini au cours du groupe de travail de juillet 2013.

Vous proposez d'accueillir en détachement des agents de catégorie C originaires de la Cour des comptes en raison de restructurations de leurs services.

Ces agents sont proposés sur une RAN (Epinal) qui a été refusée à des titulaires au dernier mouvement de mutation, ce qui contrevient donc aux dispositions des conclusions du GT de 2013. Vous vous en doutez, cela nous met fortement en colère et vous conviendrez qu'il s'agit une fois de plus d'une grave entorse au dialogue social.

Les documents préparatoires fournis pour la CAP nous indiquent que les modalités de détachement de ces agents relèvent bien des dispositions du GT de 2013, mais font référence à un protocole signé en 2012, obsolète à ce jour.

Après recherches et demandes d'explications, il apparaît qu'une information a été donnée aux OS au CTR du 16 mai dernier concernant la restructuration de certaines CRC.

Pour autant nous ne disposons d'aucun protocole fixant les modalités précises d'accueil en détachement et il est anormal que les élus travaillent dans ces conditions d'opacité.

Au-delà du fait que, pour Solidaires Finances Publiques, la DGFIP ne doit pas servir de réceptacle aux suppressions d'emplois des autres administrations, nous dénonçons également le fait qu'aucun élément d'information n'ait été communiqué sur les formations suivies ou pas par chacun de ces 5 agents.

Nous ne pouvons accepter que la direction générale ne permette pas de préparer dans des conditions correctes cette CAP.

Enfin, comment les agents de la DGFIP, à qui vous avez refusé la mutation, vont-ils comprendre que des postes sur Epinal sont donnés en détachement ?

Solidaires Finances Publiques réaffirme fermement que, dans ces conditions, nous refuserons de voter, le moment venu l'intégration de ces agents.

Pour l'ensemble de ces faits, les élus de Solidaires Finances Publiques quitteront la séance à l'issue des lectures des déclarations liminaires.